

## Nouveau bureau communautaire suite aux élections du 20 octobre 2021



### LAURENT RICHARD

- 1er Vice-Président en charge des affaires générales et financières, des relations institutionnelles extérieures, de la gestion du cinéma Les 2 Scènes et de la politique GEMAPI.
- Maire de Maule
- Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines



### ADRIANO BALLARIN

- 3ème Vice-Président en charge du développement économique et de l'aménagement.
- Maire de Crespières



### JEAN-BERNARD HETZEL

- 5ème Vice-Président en charge de l'environnement, du développement durable et de l'instruction du droit des sols.
- Maire de Bazemont



### OLIVIER RAVENEL

- Conseiller communautaire et membre du Bureau en charge de l'animation territoriale et événementielle.
- Maire de Andelu



### ERIC MARTIN

- Conseiller communautaire et membre du bureau.
- Maire de Montainville



### PATRICK LOISEL

- Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.
- Maire de Feucherolles



### GILLES STUDNIA

- 2ème Vice-Président en charge du développement de la stratégie de la communication intercommunale, des Nouvelles Techniques d'Information et de Communication (NTIC) et du suivi de la stratégie d'aménagement de la gare de Saint-Nom-La-Bretèche et de ses abords.
- Maire de Saint-Nom-La-Bretèche



### MYRIAM BRENAC

- 4ème Vice-Présidente en charge du transport, des déplacements et des circulations douces.
- Maire de Chavenay



### NATHALIE CAHUZAC

- 6ème Vice-Présidente en charge des équipements culturels et sportifs, des CLSH, des actions en faveur du sport, de la jeunesse et des seniors.
- Maire de Mareil-sur-Mauldre



### DAMIEN GUIBOUT

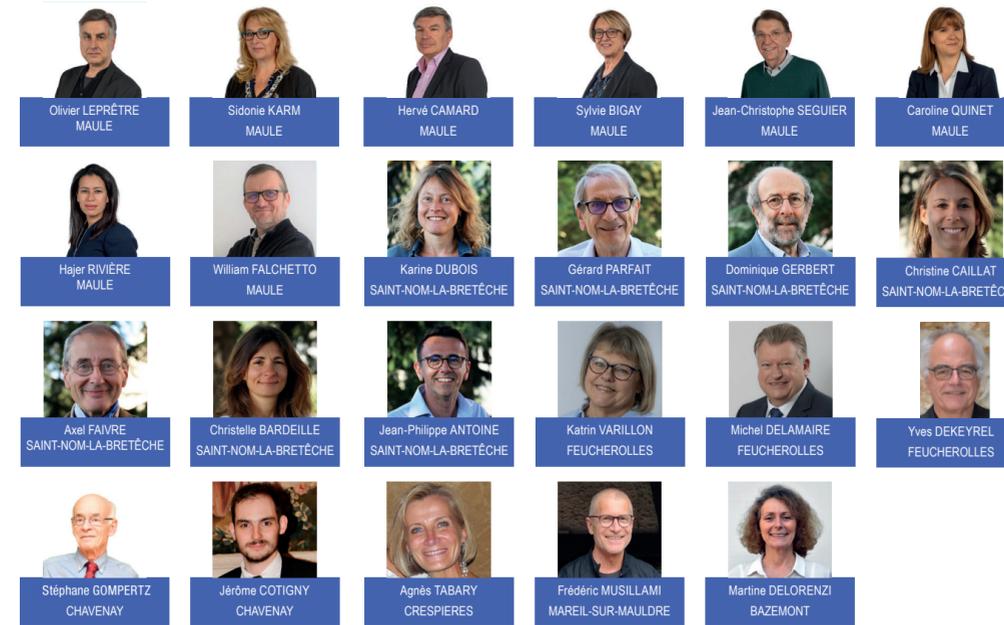
- Conseiller communautaire et membre du bureau.
- Maire de Davron



### VINCENT GAY

- Conseiller communautaire et membre du bureau.
- Maire de Herbeville

## Les conseillers communautaires



### NOUVEAU !

Bientôt dans vos boîtes mails les actualités et événements de votre territoire Gally Mauldre !

Abonnez-vous dès maintenant !



#### BULLETIN INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GALLY MAULDRE

Siège social - Mairie de Maule - place de la Mairie - 78580 Maule - (01.30.90.49.00 - www.cc-gallymauldre.fr)  
 Directeur de publication : Patrick Loisel, Président de la Communauté de communes Gally Mauldre  
 Rédaction - commission communication - Conception et réalisation : Qlovis Productions (06 09 53 46 61)  
 Photos : Service communication CCGM - Tirages : 12 000 exemplaires - ISSN 2497- 9031

Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite. Certains documents tels que les textes et les photos sont directement fournis par les municipalités de la CCGM. A la lecture de ce bulletin intercommunal, merci de faire savoir du service communication d'éventuelles erreurs.



Succédant à Laurent Richard à la fonction de Président de la C.C Gally

Mauldre **Patrick Loisel** souhaite ancrer son action dans quatre grands piliers structurants pour les onze communes de la communauté : l'action sociale et le transport, le développement économique, l'environnement et la communication.

Née en 2013, la Communauté de Communes de Gally Mauldre a toujours su conserver une taille humaine grâce à son schéma de cohérence territoriale dans un environnement rural, privilégiant le mieux-être de chacun de ses 23 000 habitants. Maire adjoint depuis 2001, maire de Feucherolles depuis 2008, je suis engagé pour la collectivité depuis plus de 30 ans. J'ai tissé des liens professionnels, et d'amitié parfois, avec les représentants de l'État, de la Région, du Département et avec les Maires de communes environnantes bien sûr, toujours fondés sur l'intérêt général. La notion de territoire, qui m'anime depuis plus de 15 ans, s'est traduite au sein de l'association de la Plaine de Versailles. Pour vous, habitants des communes de l'intercommunalité, je vais vous développer le programme

### RENFORCER NOTRE ACTION SOCIALE

En œuvrant pour les liens intergénérationnels forts qui existent désormais, les solutions pour le maintien à domicile lorsqu'il est souhaité, une politique pour la jeunesse et le sport uniforme pour l'ensemble du territoire et une politique familiale cohérente.

Nous favoriserons le développement d'un réseau de transport collectif et individuel afin d'améliorer les échanges sur notre territoire rural.

### POURUIVRE UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RESPONSABLE

En m'appuyant sur le développement économique indispensable à notre futur, mené de façon concertée, en ne perdant jamais de vue notre qualité de vie agri-urbaine.

Plusieurs communes ont engagé une politique active de développement économique. Il faudra continuer d'étendre ce développement par l'acquisition de terrains, de réhabilitations de zones de friches et de zones blanches et par une adaptation des différents PLU par rapport au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). En 2030, notre réussite sera concrétisée par la création de richesses sur notre intercommunalité grâce à cette politique d'investissement marquée et également par la recherche d'aides départementales ou régionales, de fonds de concours afin d'accompagner les entreprises du tertiaire, les start-up, les entreprises artisanales et agricoles.

Sur l'ensemble de la Communauté de communes, nous renforcerons les activités agricoles et donc les agriculteurs, en les aidant à consolider leur patrimoine, en favorisant la réhabilitation de leurs bâtiments agricoles pour accueillir notamment des ouvriers saisonniers, actions qui contribueront au maintien de notre ruralité sur notre territoire.

### DYNAMISER NOTRE ENVIRONNEMENT

En le mettant au cœur de nos préoccupations, sujet primordial pour nous et pour les générations futures. La politique environnementale s'appuie, depuis 2021, sur la mise en œuvre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Depuis de nombreuses années, notre intercommunalité s'inscrit dans le



territoire de la Plaine de Versailles, a fait l'objet d'une mise en place d'une charte paysagère validée par l'État, signée par 27 communes et par 5 intercommunalités voisines pour accompagner les règles d'urbanisme sur notre territoire.

Toutes ces mesures contribueront à pérenniser notre ruralité; les agriculteurs du territoire continueront à exploiter leurs terres et nous les aidons en consommant «local» que ce soit en «bio» ou en agriculture raisonnée. Nous les aiderons à la réimplantation des cultures maraîchères et des arbres fruitiers. Ensemble, nous valoriserons notre patrimoine, nos chemins en développant les voies douces entre nos communes, en valorisant nos espaces remarquables.

### AMELIORER NOTRE COMMUNICATION

En renforçant notre politique de communication avec notre nouvelle gouvernance. Mon ambition est d'utiliser l'ensemble des moyens mis à disposition pour informer tous nos concitoyens sur les actions menées. Je ne veux plus entendre la question : l'Interco ça sert à quoi ?

Pour les trois années qui viennent, je serai à l'écoute de vos idées et de vos propositions pour encore améliorer notre qualité de vie. Je serai actif à chaque instant, je m'y engage et vous

pouvez compter sur moi. Ensemble, mettons le cap sur 2030. Nous devons réussir à maintenir cet équilibre territorial qui lie le patrimoine à l'agriculture, à l'environnement dans ce magnifique écrin de verdure et de vie. Nous montrerons que notre modèle de gouvernance est efficace et qu'il nous protégera d'un resserrement urbain toujours présent. En 2030, Gally Mauldre sera reconnue comme un exemple de développement durable, nous aurons un label de qualité environnementale et nous aurons créé un modèle territorial. C'est, pour moi, un plaisir et un honneur de présider notre intercommunalité. Je profite de ce message pour vous présenter mes meilleurs vœux pour 2022.

**PATRICK LOISEL**  
Président de la CC Gally Mauldre  
Maire de Feucherolles

### Une nouvelle directrice générale des services à Gally Mauldre

Ce changement s'accompagne de l'arrivée de Mme Karine Déprés au poste de directrice générale des services en août 2021



# Se tourner vers l'avenir

## 1. NOUVELLE ETAPE DE VOTRE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL PCAET !

Le 13 décembre 2021 un forum public a été organisé à Maule autour de 6 ateliers : agriculture & espaces naturels, économie locale, habitat (dédoublé), mobilité (dédoublé), consommation et alimentation, et énergies renouvelables. Tous les habitants et acteurs économiques y étaient invités pour faire des propositions concrètes. La synthèse de ces échanges sera disponible sur le forum collaboratif en ligne : [www.climat-gallymauldre.fr](http://www.climat-gallymauldre.fr). Vous pouvez continuer à faire des propositions sur ce site.

### QU'EST-CE QUE LE PCAET ?

Il s'agit d'un outil réglementaire que les intercommunalités de plus de 20 000 habitants doivent élaborer. Il permet de planifier les actions à mettre en place afin de diminuer la dépendance aux énergies fossiles (carburant, fioul, gaz...) de notre territoire. Le diagnostic réalisé par le bureau d'études missionné pour accompagner la CCGM a permis de mettre en évidence que les ¾ des énergies consommées totalement sont issues d'énergies fossiles, ce qui est supérieur à la moyenne française.

### QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PCAET ?

- Il doit permettre l'élaboration d'un plan d'actions, visant à :
  - Réduire les émissions de gaz à effet de serre
  - Se préparer au changement climatique en cours
  - Renforcer la sobriété énergétique
  - Développer les énergies renouvelables
  - Améliorer la qualité de l'air

### VOUS AVEZ DIT COLLABORATIF ?

Le PCAET de Gally Mauldre est coconstruit avec tous les acteurs qui le souhaitent : associations, agriculteurs, entreprises, habitants... Pour permettre cette co-construction, Gally Mauldre a lancé un forum en ligne pour vous informer, échanger, discuter, partager et proposer : <https://www.climat-gallymauldre.fr>  
Des réunions publiques ont été organisées les 25 mai et le 9 juin 2021 ainsi qu'un forum le 13 décembre.



### OÙ EN SOMMES-NOUS DANS LE CALENDRIER ?

- **Avril 2021** : lancement et diagnostic Climat-Air-Energie, état des lieux et potentiels en concertation avec les élus du territoire
- **Mai 2021** : sensibilisation et mobilisation des acteurs du territoire grâce à des réunions d'échanges comme celle du 25 mai 2021
- **Juin 2021** : partage du diagnostic lors d'un atelier participatif le 9 juin 2021
- **Octobre 2021** : concertation et stratégie territoriale avec les élus communautaires
- **Novembre 2021 - Février 2022** : construction d'un programme d'actions et d'outils de suivi, le forum public du 13 décembre a lancé cette nouvelle étape
- **Mars 2022** : finalisation et vote du PCAET par les élus du conseil communautaire
- **Printemps-été 2022** : validation du plan par l'État

## 2. A PARTIR DU 1ER JANVIER LE TRI SE SIMPLIFIE !

Votre centre de tri des déchets de Thiverval-Grignon se modernise. Grâce à ces travaux conséquents et aux avancées dans la recherche de nouveaux débouchés pour le recyclage, de nouveaux matériaux peuvent désormais être recyclés, et c'est autant de ressources qui seront économisées.

### Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !



### DANS MON BAC JAUNE JE METS :

Mes emballages cartons, briques alimentaires et papiers, mes bouteilles et flacons en plastique.  
**Nouveau** : les emballages en métal (dosettes café, plaquettes médicaments, capsules de bière...), tous les autres emballages en plastique (sacs en plastique, pots de yaourt vides, dentifrices, emballages alimentaires...)  
**Attention** : il ne faut pas les empiler.

### DANS MA POUBELLE MÉNAGÈRE JE METS :

Les déchets d'hygiène (couches, éponges, lingettes, mouchoirs), la vaisselle en verre ou en porcelaine, les restes de repas, les objets (ex : brosses à dent, etc.)



## 3. LES BENEVOLES DU CENTRE DE VACCINATION DE GALLY MAULDRE DE RETOUR A FEUCHEROLLES

Le centre de Crespières a œuvré de façon exemplaire : six jours d'accueil par semaine pendant sept mois d'ouverture grâce à 150 bénévoles administratifs et soignants ont permis de vacciner près de 40 000 personnes.

Les bénévoles ont à nouveau répondu « présents » pour l'ouverture du centre de vaccination éphémère de Gally Mauldre, Salle Joe Dassin 2 place du 18 juin 1940 à Feucherolles. Ils ont tenu cinq permanences sur des week-ends de décembre et janvier qui ont accueilli environ 2000 personnes.

**Prochaines dates** : dimanche 6 février, samedi 19 février, dimanche 20 février, dimanche 6 mars.

## 4. ET SI NOUS ALLIONS AU CINEMA ?

Nous avons la chance d'avoir un cinéma intercommunal, véritable cinéma de quartier, sur notre territoire de Gally-Mauldre, le cinéma « Les 2 Scènes » situé à Maule.

### Découvrez son programme :

<http://www.cinema.les2scenes.com>  
**Tarifs** : 7,50€ (plein), 6,30€ (réduit), 4€ (- de 14 ans), 56€ (abonnement de 10 entrées).



## 5. CA SE DERoule PRES DE CHEZ NOUS : GALLY MAULDRE SOUTIEN LE COLLECTIF GRIGNON 2026

### QUE SE PASSE-T-IL À GRIGNON ?

Le domaine de Grignon est à la fois un site historique et un haut lieu de l'agronomie française. Il abrite un château du XVIIe siècle et des centaines d'hectares de forêts et de terres agricoles. Le domaine accueillait jusqu'ici l'école d'ingénieurs agronomes AgroParisTech et des chercheurs. Dans le cadre du déménagement de l'école vers le pôle scientifique Paris-Saclay en 2022, l'État a décidé de vendre le site.

### QU'EST-CE QUE LE COLLECTIF GRIGNON ?

Créée en 1999, l'Association Patrimoine AgroParis-Tech - Grignon 2000 regroupe de nombreux anciens élèves d'AgroParisTech et des amis de Grignon. Elle s'est fixée pour mission d'assurer l'avenir du site de Grignon afin de préserver son unité, sa vocation de formation et d'innovation, son histoire, son patrimoine architectural...

### CONSERVER LE SITE DE GRIGNON

En mars 2020, l'État a lancé un appel à projets pour la vente du site. L'association s'est alors positionnée pour proposer à l'État la création d'un centre international dédié à l'agriculture, l'alimentation et l'environnement avec le soutien de la commune de Thiverval-Grignon et de la communauté de communes Cœur d'Yvelines.

L'État lui ayant préféré l'offre d'un promoteur immobilier, Altarea, Grignon 2000 a lancé une campagne de sensibilisation pour contrer cette offre risquant de dénaturer un site au patrimoine historique et naturel précieux.

L'ensemble des Maires de la C.C Gally Mauldre ont voté une motion de soutien en juillet 2021. Cette démarche a été réalisée également par l'ensemble des maires membre de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles. Ces efforts communs ont contribué à rendre caduc le projet initial d'Altarea par décision du Gouvernement.



## Restons en contact !

**Abonnez-vous à notre page facebook :**  
Communauté de communes Gally Mauldre | Facebook  
**Inscrivez-vous à notre lettre électronique Gally**  
**Web** : S'abonner à notre newsletter ([cc-gallymauldre.fr](http://cc-gallymauldre.fr))

**INTERVIEW** **LAURENT RICHARD**, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, AUJOURD'HUI 1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT

## « L'Interco se porte bien »

Président de l'Intercommunalité depuis 2014, Laurent RICHARD a passé le flambeau à Patrick LOISEL, maire de Feucherolles. Le maire de Maule (et Vice-Président du Conseil Départemental des Yvelines) résume ses sept années d'engagement au service des 23 000 habitants du territoire. Le bilan est positif, avec une situation financière saine et une véritable cohésion. Son regret est de ne pas avoir obtenu que soit plus efficacement développé un transport collectif adapté et suffisamment utile.

**V**ous avez présidé la Communauté de communes pendant sept ans ; quel sentiment avez-vous en passant le relais à votre successeur ?

La réponse est en partie dans votre question, c'est effectivement une transmission de la présidence à l'heureux élu qui est Patrick Loisel à qui je souhaite bien sûr le meilleur, plutôt qu'une démission pour trois raisons :

→ Je ne quitte pas le conseil et reste dans l'exécutif de la Communauté, dans le but de permettre à Maule, principale commune avec 6000 habitants, de participer pleinement au devenir de Gally Mauldre.

→ Ne plus être Président de cette belle communauté que j'ai eu la joie de piloter depuis sept ans, pratiquement depuis sa création, ça ne se fait pas sans émotion. Cependant je suis serein, notre interco est dans une situation financière très saine ce qui va permettre enfin de pouvoir investir.

→ C'est aussi pourquoi je suis confiant pour l'avenir et je souhaite une réussite pleine et entière à mon successeur tout en remerciant chaleureusement de la confiance qui m'a été accordée pendant ces sept années passionnantes.

**Q**uels sont les dossiers principaux que vous avez eu la satisfaction de mener à bien ?

Premièrement, c'est plus un principe fondamental qu'un dossier : **consolider les fondements de notre communauté**. C'est-à-dire, avoir su collégialement garder une proximité avec ses habitants qui favorise l'efficacité de ses services et la cohésion entre ses communes. Ensuite avoir basé notre politique sur deux fondamentaux de la création de la CCGM. D'abord ne



pas créer une « usine à gaz », couche supplémentaire coûteuse pour le contribuable en optant pour la mutualisation des coûts de fonctionnement. Ensuite, protéger et valoriser notre patrimoine rural et paysager qui est le socle de notre cadre et notre qualité de vie. Tout cela c'est ce qui nous rassemble et nous guide.

Deuxième principe fondamental, **contenir le mieux possible les impôts locaux**. Pendant la période que j'ai gérée, l'État n'a cessé de ponctionner nos communes en réduisant drastiquement depuis 2013 les dotations financières à nos collectivités et en prélevant un « impôt de péréquation », le FPIC qui a laminé la trésorerie et l'auto-financement de nos communes. Il était donc nécessaire de serrer au maximum nos dépenses et de générer des économies, afin de minimiser l'appel incontournable à l'impôt, face à ce ponctionnement de l'État. Nous avons donc payé le FPIC dans l'intercommunalité, ce qui a engendré l'incapacité d'investir, tout l'auto-financement intercommunal étant consacré indirectement au renflouement de l'État.

**En ce qui concerne les dossiers principaux,** je dirais :

- Le développement, surtout pour les petites communes, des services à la population sur tout le territoire, comme le portage des repas à domicile ou le développement des centres de loisirs et le formidable élan de bénévolat pour le centre de vaccination Intercommunal.
- Le développement du Pôle instruction des droits du sol devenu un véritable Pôle urbanisme prenant aussi en charge la protection de l'environnement, l'aménagement de Gally Mauldre et plus récemment le développement économique adapté à notre ruralité.
- Enfin le développement de l'accès au très haut débit par la fibre optique dans toutes nos communes.

### **C**omment qualifieriez-vous la Communauté de communes Gally Mauldre ?

Très simplement comme je l'ai dit : une belle intercommunalité à taille humaine, privilégiant la proximité, la valorisation de son magnifique patrimoine paysager et rural, la mutualisation par soucis d'économie et aujourd'hui le développement économique, pour plus de recettes et d'emplois.

### **S**'il y avait un dossier, sur votre mandature, que vous regrettez de ne pas avoir pu faire avancer comme vous l'auriez souhaité, quel serait-il ?

En fait j'en ai deux :

- Le premier, vous l'avez compris, c'est la frustration d'avoir été contraint d'assumer au mieux pour toutes nos communes les ponctions énormes de l'État (15 millions d'euros en sept ans) et donc d'avoir été empêché d'investir au niveau de Gally Mauldre, mais avec tout de

même la consolation d'avoir ainsi sauvé et facilité l'investissement des onze communes.

- La deuxième, c'est incontestablement de n'avoir pu obtenir que soit développé plus efficacement un transport adapté et utile à nos habitants. Le TAD (Transport à la demande) généralisé au territoire avec l'aide de la Région, n'a pas répondu aux exigences de régularité et de fréquences nécessaires aux déplacements quotidiens vers les gares. Cette solution nouvelle et innovante, porteuse de progrès réels pour les zones rurales, mise en place par IDF Mobilités n'a pas répondu à nos attentes surtout en « zones rurbanisées ».

De plus cette faiblesse du transport collectif pénalise certains de nos efforts prévus par le Plan Climat Air Energie de notre territoire (PCAET) en cours.

### **Q**uels sont, pour vous, les thèmes principaux de la CC pour les années qui viennent ?

→ Réussir la mise en œuvre du PCAET qui sera bientôt adopté après un gros travail de l'équipe en charge de l'environnement.

- Concrétiser notre développement économique par l'implantation d'entreprises dont l'activité respecte notre cadre rural et soit source de recettes et d'emplois.

→ Garder, comme je l'ai évoqué, nos principes fondateurs qui font la qualité intrinsèque de Gally Mauldre. Pour tout cela, je suis confiant car nous nous sommes déjà collégialement engagés dans ce sens et surtout, parce que je le sais, ce sont les priorités et la volonté de notre nouveau Président Patrick Loisel. Je l'accompagnerai de mon mieux dans le développement de tous ces efforts et engagements en faveur de notre « bien-vivre » à Gally Mauldre ».